



Année : 2024

DEMANDE DE SUBVENTION

Rue Saint-Pierre
89450 VEZELAY
Tél: 03 86 33 24 62
accueil.mairie@vezelay.fr
www.vezelay.fr

Veillez cocher la case correspondant à votre situation :
 première demande
 renouvellement

Les dossiers sont instruits dans la limite des crédits disponibles ouverts au budget communal.

Attention : CE FORMULAIRES DOIT ETRE RENVOYE **AU PLUS TARD LE VENDREDI 15 MARS 2024.**
Au-delà, tout dossier arrivé en retard ou incomplet (y compris au niveau des signatures) ne sera pas traité en 2024.

I - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM DE LA STRUCTURE :

.....

Nom du responsable :

Adresse :

.....

Téléphone : Télécopie :

Email (contact) :

Site Internet : **http://**

Affiliation à des fédérations, organismes, syndicats, réseaux : oui non

Préciser :

.....

Numéro SIRET (impératif pour l'instruction du dossier) :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU DOSSIER

Nom/Prénom :

Fonction au sein de la structure :

Téléphone (permettant un **contact direct et permanent** du responsable) :

Email :

II - BILAN D'ACTIVITE 2023 OU SAISON 2022/2023

Appréciation générale :

.....
.....
.....
.....
.....

Avancées réalisées :

.....
.....
.....
.....
.....

Difficultés rencontrées :

.....
.....
.....
.....
.....

Solutions envisagées :

.....
.....
.....
.....
.....

COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2023 OU SAISON 2022/2023 DE LA STRUCTURE

	CHARGES		PRODUITS
FRAIS ARTISTIQUES		RECETTES PROPRES	
Salaires		Billetterie	
Charges		Cotisations	
Défraiement des-intervenants		Bar	
Autres à préciser		Autres	
FRAIS TECHNIQUES		AUTRES PRODUITS	
Salaires éventuels des techniciens		Mécénat	
charges sociales		Sponsoring	
Défraiement techniciens			
Location de salles		SUBVENTIONS ETAT	
Location de matériel		DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des sports)	
Achats de matériels		DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)	
		Autres	
FRAIS GENERAUX			
Fournitures administratives		SUBVENTIONS DEPARTEMENT	
Approvisionnement bar et confiseries			
Assurances			
Autres à préciser			
COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES		SUBVENTIONS COMMUNES ET EPCI	
Conception		Commune	
Impression		EPCI	
Diffusion routage			
Insertions publicitaires			
DROITS D'AUTEUR		AUTRES SUBVENTIONS	
		Région Bourgogne	
EXCEDENT TOTAL		DEFICIT TOTAL	
MISES A DISPOSITION A TITRE GRATUIT		MISES A DISPOSITION A TITRE GRATUIT	
Locaux		Locaux	
Personnel		Personnel	
Communication		Communication	

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Date et signature du responsable légal,
après la **mention manuscrite**
« certifié exact :

III - PROJET D'ACTIVITES 2024 OU SAISON 2023/2024

.....

.....

.....

.....

.....

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2024 OU SAISON 2023/2024

	CHARGES		PRODUITS
FRAIS ARTISTIQUES		RECETTES PROPRES	
Salaires		Billetterie	
Charges		Cotisations	
Défraiement des-intervenants		Bar	
Autres à préciser		Autres	
FRAIS TECHNIQUES		AUTRES PRODUITS	
Salaires éventuels des techniciens		Mécénat	
charges sociales		Sponsoring	
Défraiement techniciens			
Location de salles		SUBVENTIONS ETAT	
Location de matériel		DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des sports)	
Achats de matériels		DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)	
		Autres	
FRAIS GENERAUX		SUBVENTIONS DEPARTEMENT	
Fournitures administratives			
Approvisionnement bar et confiseries			
Assurances			
Autres à préciser			
COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES		SUBVENTIONS COMMUNES ET EPCI	
Conception		Commune	
Impression		EPCI	
Diffusion routage			
Insertions publicitaires			
DROITS D'AUTEUR		AUTRES SUBVENTIONS	
		Région Bourgogne	
EXCEDENT TOTAL		DEFICIT TOTAL	
MISES A DISPOSITION A TITRE GRATUIT		MISES A DISPOSITION A TITRE GRATUIT	
Locaux		Locaux	
Personnel		Personnel	
Communication		Communication	

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Date et signature du responsable légal, après la **mention manuscrite « certifié exact »**

IV - DEMANDE DE SUBVENTION

Nom de la structure :

.....
.....

Je soussigné (nom et qualité) :

.....
.....

↳ sollicite auprès de la Commune de Vézelay une subvention de : (en chiffres et en lettres)

.....
.....

au titre de l'année 2024.

La structure s'engage, en cas de versement de la subvention, à **apposer le logo de la Commune de Vézelay sur tout document de communication et de promotion.**

↳ certifie sur l'honneur que la structure est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales ;

↳ certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts, autorise la Commune de Vézelay à procéder aux vérifications nécessaires sur pièces et sur place et accepte l'ensemble des obligations que comporte l'octroi d'une subvention.

Fait à, le

Signature (nom et qualité)

Cachet de la structure